

**HST 556 – Histoire sociale du Québec au 20<sup>e</sup> siècle**  
**Préalable : 24 crédits en histoire**  
**(3 crédits)**  
**Automne 2021**

Professeur : Harold Bérubé

Bureau : A5-515

Téléphone : (819) 821-8000 poste 65572

Courriel : [harold.berube@usherbrooke.ca](mailto:harold.berube@usherbrooke.ca)

Disponibilités : lundi de 13h00 à 16h00 (en personne ou via Teams)

**PLAN DE COURS**



**OBJECTIF**

Avoir une synthèse des traits dominants de l'évolution des structures sociales au Québec de 1900 à nos jours ; comprendre les causes et les conséquences du changement social.

**CONTENU**

Identification des causes potentielles de stabilité ou de changement social. Causes endogènes et exogènes. Causes économiques, institutionnelles, démographiques, culturelles. Identification des phases ou étapes dans le processus de changement social au Québec. Variation des causes suivant les périodes. Conséquences du changement social pour l'économie, les institutions, la culture.

## CONTENU SPÉCIFIQUE

À la question « que serait un Canadien français idéal ? », Lionel Groulx répond dans *Les chemins de l'avenir* (1964) :

[Ce] serait d'abord un homme. Là réside notre première dignité. Ce serait un homme de culture française, marqué à jamais par quinze siècles d'une invariable tradition d'esprit ; tradition pourtant assimilée par un Français d'une certaine variété, un Français du Canada, celui-ci marqué par son pays, par une histoire à part, par cette façon d'être qui fait que l'on est soi et pas n'importe qui. Ce serait aussi, bien entendu, un catholique. Catholique, il le serait, au premier chef, pour les valeurs essentielles de sa foi, mais encore – et je le dis, en dépit des crispations possibles de beaucoup de clercs – parce qu'un Canadien français catholique se relie plus que tout autre aux traditions profondes et authentiques de sa race. Il serait celui qui aurait absorbé, incarné la portion la plus parfaite de l'héritage historique. Et voilà pour lui conférer, dans le monde, dans la mosaïque des peuples, une figure originale.

Dans cette citation, celui qui a été la figure de proue du nationalisme canadien-français de l'entre-deux-guerres choisit d'ignorer les changements profonds que connaît alors la société québécoise. Ce sont ces changements, leur portée et leur ampleur, qui sont au cœur de ce cours. En explorant différents aspects de l'histoire socioéconomique, politique et culturelle du Québec au XX<sup>e</sup> siècle, nous nous intéresserons plus spécifiquement aux deux grandes mutations que connaît la « Belle province » durant cette période. D'abord, l'avènement d'une modernité urbaine et industrielle qui plonge ses racines dans les dernières décennies du XIX<sup>e</sup> siècle, mais qui se déploie dans toute sa complexité au cours du suivant. Ensuite, l'importante mutation identitaire que représente le passage du Canada français au Québec, non seulement pour les francophones de la province, mais également pour les autres communautés qui l'habitent. Dans les deux cas, c'est par l'exploration d'un certain nombre de thématiques spécifiques que nous étudierons différentes facettes de ces transformations et certains des débats historiographiques et sociaux qu'elles ont soulevés.

<b>1<sup>er</sup> septembre</b>	<b>Introduction</b> A. À la recherche du Québec B. Présentation du plan de cours C. L'histoire sociale du Québec au XX <sup>e</sup> siècle : modernité et identité
<b>8 septembre</b>	<b>Le Québec rural, prisonnier du passé ?</b> A. Vivre en campagne B. L'agriculture comme secteur de l'économie C. L'héritage seigneurial  <u>Lecture obligatoire :</u> <ul style="list-style-type: none"><li>Benoît Grenier, « "Le dernier endroit dans l'univers" : À propos de l'extinction des rentes seigneuriales au Québec, 1854-1971 », <i>Revue d'histoire de l'Amérique française</i>, vol. 64, n° 2 (automne 2010), p. 75-99.</li></ul>
<b>15 septembre</b>	<b>Le Québec urbain, épice de la modernité ?</b> A. L'urbanisation du Québec B. Vivre en ville C. Pratiques et identités homosexuelles à Montréal  <u>Lecture obligatoire :</u> <ul style="list-style-type: none"><li>Dominic Dagenais, <i>Grossières indécences. Pratiques et identités homosexuelles à Montréal, 1880-1929</i>, Montréal, McGill-Queen's University Press, 2020, p. 73-120 [chapitre 2].</li></ul>

<p><b>22 septembre</b></p>	<p><b>Le Canada français : la langue et la « race »</b></p> <p>A. Des idées en mouvement : la recherche d'une doctrine nationale (1896-1917)</p> <p>B. De l'Action française à l'Action nationale (1918-1939)</p> <p>C. L'antisémitisme au Québec</p> <p><u>Lecture obligatoire :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pierre Anctil (réunis et commentés par), <i>À chacun ses Juifs. 60 éditoriaux pour comprendre la position du Devoir à l'égard des Juifs</i>. Québec, Septentrion, 2014, p. 127-140, 183-204, 301-314, 343-364.</li> </ul>
<p><b>29 septembre</b></p>	<p><b>Le Canada français : la religion</b></p> <p>A. L'Église catholique en transition (1870-1914)</p> <p>B. Apogée et déclin d'une institution (1915-1939)</p> <p>C. Nature et portée de l'influence du catholicisme dans l'histoire du Québec</p> <p><u>Lecture obligatoire :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Catherine Larochelle, « Le fait religieux au Québec et au Canada : regard critique sur deux historiographies récentes », <i>Revue d'histoire de l'Amérique française</i>, vol. 67, n<sup>os</sup> 3-4 (hiver-printemps 2014), p. 275-294.</li> </ul>
<p><b>6 octobre</b></p>	<p><b>Autochtones, anglophones et immigrants : une société cloisonnée</b></p> <p>A. Les « Anglais » : société, économie, politique et culture</p> <p>B. Immigrer au Québec durant la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle</p> <p>C. Les Autochtones, dans l'angle mort de l'histoire du Québec</p> <p><u>Lecture obligatoire :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Brian Gettler, « Les autochtones et l'histoire du Québec. Au-delà du négationnisme et du récit "nationaliste-conservateur" », <i>Recherches amérindiennes au Québec</i>, vol. 46, n<sup>o</sup> 1 (2016), p. 7-18.</li> </ul>
<p><b>13 octobre</b></p>	<p><b>De Parent à Duplessis : politique et patronage</b></p> <p>A. Le règne des libéraux (1897-1936)</p> <p>B. De l'Action libérale nationale à l'Union nationale (1935-1939)</p> <p>C. Politique et patronage dans le Québec de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle</p> <p><u>Lectures obligatoires :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Gérard Dion et Louis O'Neill, « L'immoralité politique dans la province de Québec » et André Laurendeau, « La théorie du roi nègre », dans Yvan Lamonde et Claude Corbo, dir. <i>Le rouge et le bleu. Une anthologie de la pensée politique au Québec de la Conquête à la Révolution tranquille</i>, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1999, p. 497-506.</li> </ul>

<p style="text-align: center;"><b>20 octobre</b></p>	<p><b>Les femmes et la quête de l'égalité dans le Québec de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle</b></p> <p>A. Les femmes face au capitalisme industriel  B. Modernité, droits et patriarcat  C. Femmes, histoire et nationalisme : le cas de Marie-Claire Daveluy</p> <p><u>Lecture obligatoire :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Louise Bienvenue, « Façonner l'âme d'une nation par l'histoire : La vulgarisation historique, selon Marie-Claire Daveluy (1880–1968) », <i>Historical Studies in Education / Revue d'histoire de l'éducation</i>, vol. 32, n° 2 (automne 2020), p. 1-26.</li> </ul>
<p><b>Semaine du 25 octobre</b></p>	<p style="text-align: center;"><b>Semaine de lecture</b></p>
<p style="text-align: center;"><b>3 novembre</b></p>	<p><b>La « Grande noirceur »</b></p> <p>A. Le duplessisme comme régime politique  B. « Les années d'impatience »  C. « Le Chef » au petit écran</p> <p><u>Lecture obligatoire :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Éric Bédard, « Duplessis, ressuscité. Genèse et réception d'une série télévisée controversée », dans Xavier Gélinas et Lucia Ferretti, dir., <i>Duplessis. Son milieu, son époque</i>, Québec, Septentrion, 2010, p. 367-388.</li> </ul>
<p style="text-align: center;"><b>10 novembre</b></p>	<p><b>La « Révolution tranquille »</b></p> <p>A. <i>Pour une politique</i>  B. Québec Inc.  C. Les femmes et la Révolution tranquille</p> <p><u>Lecture obligatoire :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Jocelyne Mathieu, « Châtelaine à Expo 67 : chronique de la modernité », <i>Les Cahiers des Dix</i>, vol. 63 (2009), pp. 257-278.</li> </ul>
<p style="text-align: center;"><b>17 novembre</b></p>	<p><b>Visionnement de <i>Le peuple invisible</i> de Richard Desjardins et Robert Monderie (2007)</b></p> <p><a href="https://www.onf.ca/film/people_invisible/">https://www.onf.ca/film/people_invisible/</a></p>
<p style="text-align: center;"><b>24 novembre</b></p>	<p><b>Voir le « peuple invisible », de la Baie James à la crise d'Oka</b></p> <p>A. Les Autochtones, les Québécois et la Révolution tranquille  B. Des souverainetés incompatibles ? Crises et conflits  C. Les pensionnats, une histoire québécoise ?</p> <p><u>Lectures obligatoires :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Catherine Larochelle, « L'histoire des pensionnats de l'Ouest est une histoire québécoise », <i>Histoire engagée</i>, 8 juin 2021, <a href="https://histoireengagee.ca/lhistoire-des-pensionnats-de-louest-est-">https://histoireengagee.ca/lhistoire-des-pensionnats-de-louest-est-</a></li> </ul>

	<p><a href="#">une-histoire-quebecoise/</a>.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Jacques Rouillard, « Le “génocide“ des Autochtones », <i>Le Devoir</i>, 6 juillet 2021, <a href="https://www.ledevoir.com/opinion/idees/615969/le-genocide-des-autochtones">https://www.ledevoir.com/opinion/idees/615969/le-genocide-des-autochtones</a>.</li> </ul>
1 <sup>er</sup> décembre	<p><b>Du Canada français au Québec, continuité et rupture</b></p> <p>A. L’agonie du Canada français  B. <i>Égalité ou indépendance</i> (1960-1980)  C. La fatigue politique du Québec (1980-2003)</p> <p><u>Lecture obligatoire :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Hubert Aquin, « La fatigue culturelle du Canada français », <i>Liberté</i>, vol. 4, n° 23 (1962), pp. 299-325.</li> </ul>
8 décembre	<p><b>Un Québec interculturel ?</b></p> <p>A. La place des immigrants dans la nation québécoise  B. Montréal et les défis du vivre-ensemble  C. L’exemple du secteur du taxi</p> <p><u>Lecture obligatoire :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Jean-Philippe Warren, <i>Histoire du taxi à Montréal. Des taxis jaunes à UberX</i>, Montréal, Boréal, 2020, p. 267-316 [chapitre 7].</li> </ul>
15 décembre	<p><b>À la recherche du Québec</b></p> <p>A. Le Québec au tournant du XXI<sup>e</sup> siècle : un état des lieux  B. Un passé à recomposer ?  C. Conclusion</p> <p><u>Lecture obligatoire :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Sabrina Moisan <i>et al.</i>, « La pluralité des expériences historiques dans le passé du Québec et du Canada : points de vue des historiennes et historiens universitaires », <i>Revue d’histoire de l’Amérique française</i>, vol. 74, n<sup>os</sup> 1-2 (été-automne 2020), p. 103-127.</li> </ul>

## MÉTHODOLOGIE

Il s’agit d’un cours d’analyse historique qui combine des exposés magistraux traitant de différents aspects de l’histoire du Québec au XX<sup>e</sup> siècle et des discussions faisant suite à la lecture d’articles et de documents historiques traitant de questions plus pointues.

## DOCUMENTS OBLIGATOIRES

Les textes qui sont à lire se trouvent sur la page Moodle du cours en format numérique.

## ÉVALUATIONS

### Compte rendu de lecture (20 %)

à remettre la veille du cours avant 16h

### Essai critique (20 %)

à remettre le 23 novembre avant 16h

### Plan et bibliographie préliminaire (20 %)

à remettre le 22 octobre avant 16h

### Dissertation (40 %)

à remettre le 10 décembre avant 16h

## **CONSIGNES POUR LES TRAVAUX**

### Compte rendu de lecture (20 %)

Vous devez produire un résumé de lecture d'un maximum de 1000 mots d'une des études au programme (ce qui exclut donc les sources, mais aussi les courts textes de Catherine Larochelle et Jacques Rouillard du 24 novembre). Ce texte devra identifier les principales composantes de l'étude choisie. Le document est à remettre la veille du cours où nous en discuterons avant 16h.

Le résumé de lecture devra être composé :

- D'une introduction présentant l'étude, la revue dans laquelle elle est publiée, l'année de publication, le ou les auteurs et la thèse développée.
- D'un développement analytique détaillant les différents arguments mis de l'avant et faisant état (au besoin) des sources et études utilisées à l'appui de l'argumentation.
- D'une conclusion doublée d'une appréciation critique.

### Essai critique (20 %)

Vous devez produire un essai critique d'un maximum de 1000 mots offrant une réflexion analytique d'un style plus libre à partir du documentaire *Le peuple invisible*. En quelques mots, il s'agira d'utiliser le documentaire comme point de départ pour élaborer une réflexion sur la place des autochtones dans la société et l'historiographie québécoises au XX<sup>e</sup> siècle. Cet essai est à remettre le 23 novembre avant 16h.

### Plan et bibliographie préliminaire (20 %)

Au cours de la session, vous serez appelés à préparer une dissertation axée sur une des thématiques du cours. Avant de rédiger votre dissertation, vous devrez remettre un court document comportant :

- Votre objet de recherche (de quoi traiterez-vous exactement)
- Votre problématique et vos hypothèses (quelle est la question à laquelle vous tenterez de répondre et quelles sont les pistes de réponse que vous explorerez)
- Un plan évoquant les principales sections de votre dissertation, les principales articulations de votre démonstration (comment répondrez-vous à la question)
- Une bibliographie préliminaire contenant un minimum de dix études (monographies et articles scientifiques)

Ce plan sera à remettre le 22 octobre avant 16h.

### Dissertation (40 %)

La dissertation vous donnera l'occasion d'explorer une facette de l'histoire du Québec au XX<sup>e</sup> siècle. Elle doit porter sur un des thèmes couverts dans le cadre du cours et doit s'appuyer non seulement sur un travail de recherche dans les études, mais également mobiliser des sources qui contribueront significativement à votre démonstration. Cette dissertation devra compter entre 4000 et 5000 mots (excluant la page titre et la bibliographie), et doit respecter les normes de présentation du département d'histoire. Elle est à remettre le 10 décembre avant 16h.

**Comme la remise des évaluations se fait de manière électronique, il est de la responsabilité des étudiants et étudiantes de s'assurer qu'ils ou elles téléversent le bon fichier.**

Les étudiantes et étudiants pourront trouver les informations relatives à la présentation des références infrapaginales et bibliographies à l'adresse suivante :

<https://www.usherbrooke.ca/histoire/etudiants-actuels/documents-officiels/>

## **RÈGLES EN CLASSE**

### Retards en classe :

Si, pour une raison ou une autre, vous arrivez en classe après le début du cours, prière de faire votre entrée aussi discrètement que possible et de vous installer à la place libre la plus proche de la porte d'entrée.

### Absences et présences :

Je ne prendrai pas les présences lors du cours, même si votre présence est fortement encouragée si vous voulez réussir le cours. Si vous êtes absent, c'est votre responsabilité d'obtenir l'information qui a été diffusée en classe, qu'il s'agisse de la matière ou de directives concernant les évaluations.

### Déranger la classe :

Par courtoisie, tant envers le professeur qu'envers vos collègues étudiants, ceux et celles qui dérangeront la classe de quelque manière que ce soit seront avertis et éventuellement expulsés de la salle de classe.

### Téléphones cellulaires, ordinateurs portables, etc. :

Avant le début de la classe, prière de fermer la sonnerie de votre téléphone cellulaire et de tout autre appareil bruyant. De même, si les ordinateurs portables sont permis en classe, assurez-vous de les utiliser seulement pour prendre des notes.

## **QUELQUES DETAILS ADDITIONNELS**

### Disponibilités du professeur :

Je suis disponible le lundi après-midi, en personne ou via Teams. Je prends mes courriels du lundi au vendredi durant les heures de bureau, mais soyez avertis que pour toute question qui demande plus qu'une réponse simple (quelques mots ou une phrase), je vous proposerai une rencontre en personne ou en ligne. C'est généralement plus rapide et plus simple.

### Retard dans la remise des travaux :

Tout travail remis en retard entraîne une pénalité de 10 % de la note par jour de retard (les samedis et les dimanches inclus).

### Qualité de la langue :

Une pénalité allant jusqu'à 15 % de la note sera appliquée pour ce qui est de la qualité du français.

## **PLAGIAT ET AUTRES DÉLITS**

Vous trouverez ci-joint un document informatif préparé par le groupe de travail sur l'intégrité académique de l'Université de Sherbrooke à l'attention des étudiantes et des étudiants. Nous vous invitons à le lire et à prendre connaissance du [Règlement des études](#), plus particulièrement la section 9 portant sur les règles relatives à la discipline.

Vous êtes également invités à visiter la page Internet portant sur [l'Intégrité intellectuelle](#) et à participer au [Quiz antiplagiat](#).

Dans tous les cas de plagiat ou de toute autre manœuvre visant à tromper, une plainte sera déposée auprès de la personne responsable des dossiers disciplinaires de la Faculté et traitée selon la procédure prévue au Règlement des études. Toute personne reconnue avoir commis un délit se verra imposer une sanction disciplinaire.

**BARÈME DE NOTATION**

<b>NOTE CHIFFRÉE</b>	<b>LETTRE</b>	<b>POINT</b>	<b>NIVEAU</b>
90 % et plus 85 % - 89 % 82 % - 84 %	A+ A A-	4,3 4,0 3,7	Excellent
78 % - 81 % 75 % - 77 % 72 % - 74 %	B+ B B-	3,3 3,0 2,7	Très bien
68 % - 71 % 65 % - 67 % 62 % - 64 %	C+ C C-	2,3 2,0 1,7	Bien
58 % - 61 % 55 % - 57 %	D+ D	1,3 1,0	Passable
54 % et moins	E	0,0	Échec



# L'intégrité intellectuelle passe, notamment, par la reconnaissance des sources utilisées. À l'Université de Sherbrooke, on y veille!

---

## Extrait du Règlement des études (Règlement 2575-009)

### 9.4.1 DÉLITS RELATIFS AUX ÉTUDES

Un délit relatif aux études désigne tout acte trompeur ou toute tentative de commettre un tel acte, quant au rendement scolaire ou une exigence relative à une activité pédagogique, à un programme ou à un parcours libre.

Sont notamment considérés comme un délit relatif aux études les faits suivants :

- a) commettre un plagiat, soit faire passer ou tenter de faire passer pour sien, dans une production évaluée, le travail d'une autre personne ou des passages ou des idées tirés de l'œuvre d'autrui (ce qui inclut notamment le fait de ne pas indiquer la source d'une production, d'un passage ou d'une idée tirée de l'œuvre d'autrui);
  - b) commettre un autoplagiat, soit soumettre, sans autorisation préalable, une même production, en tout ou en partie, à plus d'une activité pédagogique ou dans une même activité pédagogique (notamment en cas de reprise);
  - c) usurper l'identité d'une autre personne ou procéder à une substitution de personne lors d'une production évaluée ou de toute autre prestation obligatoire;
  - d) fournir ou obtenir toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle, pour une production faisant l'objet d'une évaluation;
  - e) obtenir par vol ou toute autre manœuvre frauduleuse, posséder ou utiliser du matériel de toute forme (incluant le numérique) non autorisé avant ou pendant une production faisant l'objet d'une évaluation;
  - f) copier, contrefaire ou falsifier un document pour l'évaluation d'une activité pédagogique;
- [...]

### **Par plagiat, on entend notamment :**

- Copier intégralement une phrase ou un passage d'un livre, d'un article de journal ou de revue, d'une page Web ou de tout autre document en omettant d'en mentionner la source ou de le mettre entre guillemets;
- reproduire des présentations, des dessins, des photographies, des graphiques, des données... sans en préciser la provenance et, dans certains cas, sans en avoir obtenu la permission de reproduire;
- utiliser, en tout ou en partie, du matériel sonore, graphique ou visuel, des pages Internet, du code de programme informatique ou des éléments de logiciel, des données ou résultats d'expérimentation ou toute autre information en provenance d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans en citer les sources;
- résumer ou paraphraser l'idée d'un auteur sans en indiquer la source;
- traduire en partie ou en totalité un texte en omettant d'en mentionner la source ou de le mettre entre guillemets ;
- utiliser le travail d'un autre et le présenter comme sien (et ce, même si cette personne a donné son accord);
- acheter un travail sur le Web ou ailleurs et le faire passer pour sien;
- utiliser sans autorisation le même travail pour deux activités différentes (autoplagiat).

---

## **Autrement dit : mentionnez vos sources**

---